



Doc. 14484
24 janvier 2018

Le processus de paix israélo-palestinien: le rôle du Conseil de l'Europe

Amendement¹ n° 2

Dans le projet de résolution, remplacer le paragraphe 6 par le paragraphe suivant:

«La fonction d'intermédiaire sérieux endossée par les États-Unis dans le processus de paix a incontestablement été mise à mal par la déclaration de son Président sur Jérusalem. L'Europe devrait intensifier le rôle qu'elle joue dans le processus de paix.»

Déposé par:

KILIÇ Akif Çağatay, Turquie, CE
CERİTOĞLU KURT Lütfiye İlksen, Turquie, CE
ÖNAL Suat, Turquie, CE
TORUN Cemalettin Kani, Turquie, CE
TÜRKEŞ Yıldırım Tuğrul, Turquie, CE
YAŞAR Serap, Turquie, CE

1. 2018 - Première partie de session

